

09
12

Actions Bilan du Club

PRÉVENTION DU RISQUE ROUTIER
EN MILIEU PROFESSIONNEL

Sommaire

■ PRÉFACE	03	BTP Rhône.....	24
■ QUI SOMMES-NOUS ?.....	04	Fondation du BTP.....	26
■ BILAN ET PERSPECTIVES	06	Grand Lyon	28
■ COMMUNICATION	07	La Poste	30
■ ACTIONS DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE.....	08	RTE Rhône-Alpes/Auvergne.....	32
PARTENAIRES	08	KEOLIS Lyon.....	34
Préfecture du Rhône	08	SN CGVL.....	37
CARSAT Rhône-Alpes.....	10	TLF	38
Macif Prévention.....	11	TNT Express.....	40
MEMBRES	13	Véolia Propreté.....	44
Air Liquide.....	13	ERDF-GRDF	46
BAYER SAS.....	15	■ CONTACTS.....	48
Com'Unique-MH Com'Unique.....	17		
STEF-TFE.....	18		
CAPEB	20		
COLAS.....	22		



Edito



La lutte contre l'insécurité routière est l'affaire de tous et pas seulement celle des pouvoirs publics ou du réseau associatif. En particulier, l'entreprise est le lieu privilégié pour sensibiliser et former les salariés à la sécurité routière. Pour un chef d'entreprise, la baisse des accidents de la route est aussi un enjeu car elle permet de réduire les coûts humains et financiers.

Malgré la réglementation imposant à chaque entreprise de réaliser son plan de prévention du risque routier, les responsables peuvent se trouver démunis face à ces obligations.

Dans le Rhône, une structure originale, le Club Entreprises Sécurité Routière a vu le jour en 2000. A ce jour, 22 entreprises et fédérations professionnelles sont membres du club dont le dynamisme n'est plus à démontrer. Une profonde restructuration, engagée depuis 2 ans lui permet de mieux répondre aux attentes des entreprises partenaires.

Le rapport qui paraît aujourd'hui révèle l'activité du Club. Interventions d'experts lors des réunions plénières, travail des unités techniques en mode «projet», programme de formation pour les intervenants «sécurité routière en entreprises» et création du blog sont autant de témoignages de la vitalité du Club.

Pour la Préfecture du Rhône, le Club Entreprises Sécurité Routière est un partenaire incontournable pour impulser une dynamique de sécurité routière auprès des professionnels. Réduire l'accidentologie routière dans le milieu professionnel est essentiel pour atteindre l'objectif national qui vise à passer sous la barre des 3 000 morts en 2012.



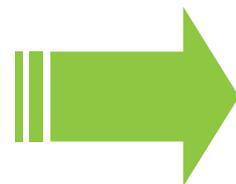
Monsieur Jean-Pierre Cazenave-Lacrouts,
Préfet délégué pour la défense et la sécurité

Qui sommes-nous ?

Un regroupement d'entreprises
un PARTENAIRE privilégié,
interlocuteur global de sécurité routière.

Quels sont nos objectifs ?

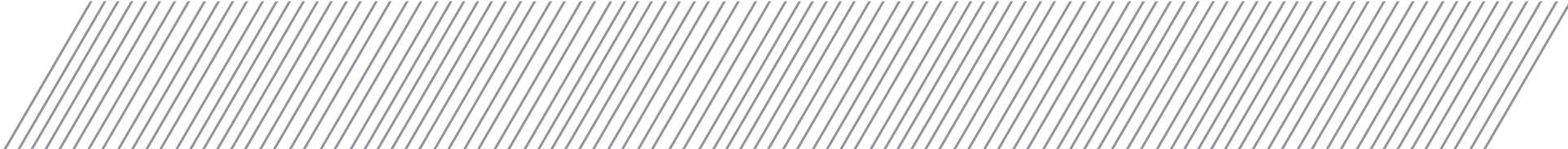
Le Club Entreprises Rhône a pour but de promouvoir la culture Sécurité Routière au sein de ses différentes entreprises membres.



**Mener des actions efficaces pour diminuer
l'accidentologie dans le milieu professionnel.**

Pourquoi adhérer ?

- pour **être accompagné** dans sa démarche de prévention du risque routier, notamment au niveau de la communication, l'information, la sensibilisation, la formation,
- pour **profiter et mutualiser** les savoirs et savoir-faire des entreprises membres,
- pour **promouvoir et conforter** les actions engagées,
- pour **adapter** ses outils et démarches,
- pour **bénéficier** d'une méthodologie et d'une « boîte à outils » : de formation (ISRE, PPRR ...), de communication (outils partenaires ...).



Bilan et perspectives

En savoir plus

Tél. 04.72.61.62.69 - Courriel : clubentreprisesr69@live.fr

Dès sa création, le Club Entreprises Sécurité Routière du Rhône a eu pour but de promouvoir la culture Sécurité Routière au sein de ses différentes entreprises membres. L'objectif principal est de se positionner comme un club pro actif qui évolue afin de mener des actions efficaces pour diminuer l'accidentologie dans le milieu professionnel.

Toutes nos réalisations passées ou à venir se font dans un seul esprit : que le partage de l'expérience des préventeurs soit au service de l'amélioration et de la maîtrise des risques routiers professionnels.

Les grandes dates

2000 Création du Club / le Club compte 10 membres / **1ère charte avec l'État**

2003 2ème charte avec l'État

2006 Le Club compte 20 entreprises signataires

2008 Création du Pôle Organisationnel et des Unités Techniques

2009 Création d'un blog / 3ème charte avec l'État

2010 Ouverture du Club aux micro entreprises (BTP, transport)

2011 Le Club compte 40 membres

Les faits marquants

Fédéré autour de la Préfecture du Rhône, le Club est une représentation fidèle de la diversité économique, industrielle et administrative du département. La longévité du Club, les engagements renouvelés avec l'État, la création d'un blog et le nombre croissant de ses membres démontrent son intérêt et son dynamisme.

Depuis ses débuts, le Club a toujours été un lieu de reconnaissance pour les préventeurs, un lieu de promotion des actions menées en entreprise, un lieu de partage des bonnes pratiques de prévention.

Les perspectives

Afin d'enrichir son savoir en matière de sécurité routière, le Club a prévu de s'adosser davantage aux compétences d'experts publics et privés lors d'interventions ciblées. Les « unités techniques », concept novateur, seront mises en performance grâce à une gestion en mode « projet ». Le principe de réunions plénières en journées complètes sera pérennisé, ce qui devrait favoriser davantage les échanges internes, l'une des raisons d'être du Club. Afin d'offrir un socle de connaissances commun, le Club propose à ses membres une formation qualifiante innovante : l'Intervenant de Sécurité Routière en Entreprise (ISRE), dispensée par la Préfecture du Rhône.



« Nous avons tous une parcelle de la réponse et en partageant nos expériences et connaissances, nous trouverons une solution adaptée à chacun. »

Communication

Réellement et virtuellement actif

Le Club Entreprises Sécurité Routière du Rhône a ouvert son blog en 2009 pour marquer sa restructuration. Ce blog a été conçu pour consolider le message du club mais aussi et surtout pour ouvrir un espace virtuel à toutes les personnes concernées ou non par la prévention du risque routier professionnel. Depuis, ce sont près de 150 notes d'informations qui ont été publiées. Il accueille aujourd'hui près de 250 visites par mois.

Les principaux bénéficiaires sont les membres du club et les préventeurs de la place lyonnaise qui accèdent désormais à la diversité des ressources du Club. Grâce à ce blog, le Club bénéficie d'une plus grande visibilité en termes d'informations et d'actions. Cela a permis aux professionnels d'échanger et de partager sur leurs pratiques et leurs expériences.

Un membre du club s'occupe plus particulièrement d'animer le blog mais tous les membres soumettent à publication les renseignements qu'ils souhaitent partager. Ce blog contient principalement des informations locales toujours en lien avec la prévention du risque routier. C'est un choix voulu puisque le blog se veut le reflet d'un club départemental. Malgré tout, le blog relaie également des informations publiques nationales. Sont publiées des notes portant aussi bien sur des sujets relatant de prévention, de sensibilisation, de formation, mais aussi de répression ou encore de communication.

Pour atteindre ce chiffre de 250 visites par mois, nous promovons le blog et l'alimentons très régulièrement. L'adresse du blog <http://clubesr69.over-blog.com> figure dans tous les documents édités par le Club. Les habitués du blog peuvent aussi s'inscrire à la newsletter. Ainsi reçoivent-ils par mail une alerte dès qu'une nouvelle note est publiée.

A cet outil de communication s'ajoute la réalisation d'une plaquette de présentation sur le Club. Cette plaquette est disponible en téléchargement sur le blog.

Club Entreprises Rhône
L'EXPÉRIENCE DES PRÉVENTEURS
AU SERVICE DE L'AMÉLIORATION
ET DE LA MAÎTRISE
DES RISQUES ROUTIERS PROFESSIONNELS

Présentation

- Blog : le blog du Club Entreprises Sécurité Routière du Rhône
- Description : L'expérience des préventeurs au service de la maîtrise des risques routiers professionnels

Qui sommes-nous ?

- Genèse et fondements du Club
- Un Club ouvert
- Ambition du Club

Agir et concrétiser

- Entreprises
- Trésoristes
- Outils transversaux
- Agir et Concrétiser

Fonctionnement du club

- Fonctionnement du Club
- Les partenaires
- Les groupes de travail
- Le pôle organisationnel

Les membres fondateurs

- La Préfecture de la Région Rhône-Alpes
- Bayer CropScience
- Com'unique / M3 Com'unique
- KEOLIS
- STEF-ITF

Rejoignez le club

- Bénéficiaires d'une alliance
- Modalités d'engagement

Catégories

- Ils se sont engagés (20)
- Ils témoignent (1)
- Actions Entreprises (1)
- News du Club (4)

Derniers Articles

- "Partage de la route"
- Réunion plénière Fondation du BTP
- CAPEB
- Fondation du BTP
- BTP Rhône

Calendrier

Mai 2010						
L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

Recherche

Recherche [input type="text"] [OK]

Notre Plaquette

Cliquez ici pour télécharger notre plaquette

Notre engagement

Le Partenaire

Un interlocuteur global de sécurité routière

- Convaincre d'autres entreprises de participer à une démarche SR et aux travaux du Club.
- Accompagner tout type de structure dans sa démarche PRR, notamment au niveau de la communication/ prévention/ sensibilisation.
- Mutualiser les savoirs et savoir-faire des entreprises membres.
- Promouvoir et conforter les actions engagées.
- Adapter les outils et démarches.
- Proposer une méthodologie de formation et de communication à l'aide d'une « boîte à outils ».

Cadre de travail

La responsabilité du Club se limite à :

- Être force de proposition et ne peut en aucun cas se substituer aux décisions prises par les directions de chaque entreprise.
- Le club ne possède ni ressources, ni biens propres, ni personnel, ne lève pas de cotisations et ne reçoit pas de dons financiers.
- Son essence repose sur la mutualisation des connaissances de chacun des membres.

Liens Utiles

- Contacts
- Liens

CAPEB

Cet engagement à respecter la charte Sécurité Routière permet d'être cohérent également avec notre politique pour le développement durable, de valoriser l'image de l'artisanat du bâtiment, motiver les entreprises adhérentes à rechercher les conditions d'amélioration des compétences en matière [...]

La Préfecture du Rhône, c'est **770** agents répartis sur **4** sites dans le département (Lyon, Villefranche/Saône, Givors, Vénissieux).

Politiques interministérielles, sécurité publique, contrôle de la légalité, mise en œuvre des réglementations, tels sont quelques-uns des grands domaines d'actions de la Préfecture du Rhône.

Notre première préoccupation : la qualité du service rendu aux usagers et la prise en compte de ses attentes.

Dans le domaine de la lutte contre l'insécurité routière, le principal enjeu est la réduction de l'accidentologie routière par la mise en œuvre d'une politique qui allie les volets préventif, répressif et sécurité des infrastructures. Placé sous la responsabilité du préfet délégué pour la défense et la sécurité, le **bureau de la sécurité routière** est la pierre angulaire de ce dispositif.

En 2010, **550** journées/action ont ainsi permis de sensibiliser **78 000** personnes, tous âges et tous modes de déplacement confondus à la prévention du risque routier.

C'est aussi un **centre de ressources** à la disposition du grand public avec mise à disposition de moyens humains et d'outils pédagogiques et de communication.

PRÉFECTURE du Rhône

En savoir plus

Tél. 04.72.61.62.69 - Courriel : laurence.kersauze-bodin@rhone.gouv.fr

Partenaire de la première heure du Club Entreprises Sécurité Routière, la Préfecture du Rhône poursuit son engagement au sein de cette instance refondée en 2009.

Depuis deux ans, le bureau de la sécurité routière s'est attaché à soutenir, par ses moyens humains et ses outils pédagogiques, l'action des entreprises qui ont souhaité s'investir dans la prévention du risque routier professionnel.

Au delà de son intervention dans les entreprises privées et de son investissement dans le Club Entreprises, le bureau sécurité routière a souhaité impulser une dynamique de travail au sein des services de l'Etat en proposant aux chefs de services de s'investir dans la prévention du risque routier pour leurs agents.

En effet, le vaste mouvement de réformes de l'Etat et de modernisation des services publics a abouti à une recomposition du paysage administratif dans le Rhône. Il était donc nécessaire de mobiliser les responsables autour de l'enjeu que représente le risque routier professionnel dans l'Administration.

La première étape de ce processus a donc été la formation de personnes-ressources. Ainsi, à la demande du Préfet délégué pour la Défense et la Sécurité, les chefs de service ont désigné leur référent Sécurité Routière.

Dans l'objectif de créer une culture commune à l'ensemble de ces référents, deux sessions de formation ont été organisées au premier semestre 2011. Une méthodologie d'intervention et des outils de suivi concrets ont été mis à leur disposition afin de faciliter le démarrage du plan de prévention du risque routier dans leur service.

Aujourd'hui, le réseau des référents Sécurité Routière des services de l'Etat dans le Rhône est opérationnel. Avec cette nouvelle dynamique, les plans de prévention des risques routiers des services de l'Etat verront le jour ou seront réactualisés d'ici la fin de l'année 2011.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE
TOUS RESPONSABLES



CARSAT Rhône-Alpes

En savoir plus

Tél. 04.72.91.96.02 - Courriel : afs@carsat-ra.fr

Les Aides Financières Simplifiées de la Carsat Rhône-Alpes pour la prévention du risque routier professionnel.

Qu'est ce qu'une Aide Financière Simplifiée (AFS) ?

Ce dispositif est destiné aux entreprises de moins de 50 salariés de la région Rhône-Alpes. Il a pour but d'accompagner l'acquisition de matériels et la réalisation de formations afin de réduire les risques d'accidents du travail, de maladies professionnelles et d'améliorer les conditions de travail. Le montant de ces aides peut aller jusqu'à 20 000 €.

Leur attribution dépend également des allocations budgétaires attribuées à la Carsat-ra pour ces dispositifs.

Quels projets peuvent faire l'objet d'une AFS pour la prévention du risque routier en entreprise ?

- l'acquisition ou l'aménagement de Véhicules Utilitaires Légers (VUL),
- l'acquisition de véhicules poids lourds plus sûrs pour le transport de marchandises,

- l'accompagnement des apprentis à la conduite professionnelle des VUL (Dispositif expérimental dans le département de l'Ain).

Quelles sont les conditions à remplir pour bénéficier d'une Aide Financière Simplifiée ?

- être à jour de ses cotisations sociales,
- présenter un Document Unique d'évaluation des risques à jour depuis moins d'un an,
- ne pas être sous injonction.

Chaque dispositif présente des particularités décrites sur le site www.carsat-ra.fr (rubrique l'entreprise/prévention des risques professionnels/aides financières).

Quelles sont les démarches à effectuer ?

Vous trouverez ces renseignements sur le site www.carsat-ra.fr avec les documents types à compléter.



Prévenir le risque routier professionnel

MACIF Rhône-Alpes

En savoir plus

Tél. 04.72.72.68.29 - Courriel : isabellefardi@macif.fr

Nos actions de prévention à destination des salariés

Contrairement à d'autres entreprises partenaires du Club Entreprises Rhône, les salariés de la Macif ne sont pas amenés à être sur les routes dans le cadre de leur travail, ils sont plutôt sédentaires à l'exception de certains.



Malgré tout et du fait de notre fonction d'assureur (1er assureur auto), nous attachons une importance toute particulière au fait que les salariés de la Mutuelle puissent bénéficier d'actions de prévention en terme de conduite automobile.

A cet effet, et depuis de nombreuses années, la MACIF a mis en place des stages de conduite à destination des salariés qui le souhaitent, de nos délégués de sociétaires mais aussi de nos sociétaires qu'ils soient novices ou seniors.

Ces stages sont également proposés à nos salariés élus dans l'entreprise et qui peuvent être amenés à se déplacer plus souvent.

Un acteur de l'économie sociale et solidaire engagé

Activité :

Assurance dommage - assurance de personnes - finance épargne

La Macif Rhône Alpes :

C'est **10** départements représentés (Ain, Haute-Savoie, Savoie, Isère, Hautes-Alpes, Drôme, Ardèche, Haute-Loire, Loire, Rhône)

642 806 sociétaires

847 salariés et 189 délégués de sociétaires

69 points d'accueil physique et 5 points d'accueil téléphonique

353 millions d'euros de cotisations acquises

Des valeurs mutualistes :

- une représentation démocratique
- une entreprise à but non lucratif
- le sociétaire au centre de ses préoccupations
- un véritable modèle économique alternatif
- une implication réelle dans les réseaux de l'Economie Sociale
- la solidarité en actions avec un fonds de solidarité, un fond d'action sociale, une prestation solidarité chômage ...

MACIF Rhône-Alpes

En savoir plus

Tél. 04.72.72.68.29 - Courriel : isabellefardi@macif.fr

STAGE DE CONDUITE A L'EGARD DES SALARIES

Ainsi la mutuelle confirme d'année en année ses engagements en matière de prévention contre les accidents de la circulation et met en oeuvre les moyens associés afin que ses salariés puissent bénéficier de formations spécifiques.

3 sessions sont mises en place chaque année.

Une note de service est diffusée à l'ensemble des salariés de la région et s'inscrivent ceux qui le souhaitent.

Ce stage qui se déroule sur une journée est organisé par notre partenaire, l'Automobile Club Prévention.

Il en ressort que les salariés sont satisfaits de cette formation et se sentent mieux armés pour faire face aux dangers de la route.

AUTRE ACTION PRÉVENTION

Lorsqu'ils sont embauchés, les nouveaux salariés de la Mutuelle suivent une formation spécifique à l'assurance. Depuis peu, nous avons enrichi ce module de formation d'un programme de prévention.

Nous voulons absolument qu'ils prennent conscience de l'importance qu'est la prévention.

Cette session spécifique à la prévention dure 3 heures, nous abordons différents thèmes dont bien sûr la prévention des risques routiers.

A SAVOIR ÉGALEMENT

Notre service Prévention dispose d'outils pour mettre en oeuvre sa politique envers nos sociétaires mais également le grand public que ce soient des salariés, des associations, des lycées ...

Pour cela, nous avons :

- une voiture tonneau avec 1 camion podium,
- un simulateur d'accidents,
- un simulateur alcoolémie,
- des lunettes,
- un ergovision (contrôle vue),
- des supports d'animation en salle,
- des stages conduite,
- ...

Plus que jamais et il n'y a qu'à lire la presse qui annonce régulièrement des bilans inquiétants sur nos routes, nous nous devons de faire de la prévention auprès de nos salariés mais aussi, pour nous qui sommes assureurs, auprès de notre sociétariat et de tous.

Air Liquide

En savoir plus

Tél. 06.76.85.42.76 - Courriel : alain.claudin@airliquide.com

Air Liquide France Industrie est une filiale du Groupe Air Liquide, qui regroupe l'ensemble des activités de production et de commercialisation des gaz industriels du Groupe en France, avec 3 branches d'activité complémentaires: Grande Industrie, Industriel Marchand et Electronique.

La filiale compte 2700 personnes, réparties sur 80 sites à travers l'ensemble du territoire et sert plus de 300 000 clients, de l'artisan aux industriels de la pétrochimie, des laboratoires d'analyse au secteur des semi-conducteurs et à la métallurgie.



Prévention du risque routier

- sensibiliser, former l'ensemble du personnel,
- renforcer la collaboration avec les entreprises de transport sous-traitantes,
- améliorer de manière continue les matériels (programmes d'entretien, nouveaux matériels),
- analyser tous les accidents et incidents et diffuser les retours d'expériences.

En Région Rhône Alpes, l'activité Industriel Marchand représente

260 salariés sur 6 sites, dont **70** itinérants et 190 sédentaires

Nos collaborateurs utilisent tous les types de véhicules :

- véhicules légers personnels,
- véhicules professionnels pour les techniciens et responsables de vente,
- camionnettes aménagées pour le transport des gaz en bouteilles destinées aux chargés de service.

Transport des Gaz sous forme liquide (citerne) ou Bouteilles (plateaux)

De puissants moyens industriels et logistiques

- 780 000 emballages livrés par an (bouteilles et cadres)
- 150 000 tonnes de gaz liquide livrées par an

Près de **50** conducteurs Poids lourds sous traitants assurent les livraisons de gaz sur la région Rhône-Alpes Auvergne. Au-delà des exigences réglementaires, Air Liquide habilite ces conducteurs selon un processus exigeant : âge minimum, expérience citerne, tests psychotechniques, périodes de compagnonnage, stage métier gaz industriels.

Ces conducteurs utilisent des tracteurs, qui sont réceptionnés par des équipes techniques Air Liquide et doivent répondre aux dernières normes de sécurité et environnementales en vigueur.

Kilomètres total parcourus par l'ensemble de ces équipes = près de **7 Millions** de km par an

- Trajet (domicile-travail) : 1 000 000 km
- Missions (techniciens et commerciaux) : 750 000 km
- Transport Matières Dangereuses (bouteilles de gaz, et citerne gaz liquide) : 5 250 000 km



Air Liquide

En savoir plus

Tél. 06.76.85.42.76 - Courriel : alain.claudin@airliquide.com

AIR LIQUIDE ET LA SECURITE - Un engagement depuis de longues années, au travers d'une politique sécurité symbolisée dès 1984 par ZERO ACCIDENT puis LA SECURITE d'ABORD ensuite penser SECURITE et agir EN SECURITE . La maîtrise du risque routier est une priorité pour Air Liquide France Industrie Rhône Alpes Auvergne.

Prévention du risque routier : plans d'actions

Pour les collaborateurs Air Liquide

- formation : tous les nouveaux arrivants suivent une journée de stage à la conduite préventive. Les itinéraires bénéficient de recyclage régulier,
- animations régulières pour tous (mois de la sécurité, participation au programme Sécurité routière du groupe Air Liquide),
- audit : contrôle des véhicules, visite comportementale de sécurité au volant par la hiérarchie,
- prévention comportementale : interdiction de téléphoner en conduisant (avec ou sans kit mains libres),
- véhicules techniques dédiés avec séparation conducteur et équipements d'intervention.

Pour les conducteurs Poids Lourds sous-traitants

- démarche commune avec les transporteurs,
- réunions conducteurs régulières (échanges, sensibilisation sur les accidents, vidéos),
- formations habilitantes (au-delà des obligations réglementaires),
- accompagnement individuel du conducteur par un moniteur du transporteur et un formateur Air Liquide,

- formalisation du retour d'expérience à travers une information trimestrielle,
- visites comportementales de sécurité.

FOCUS : la visite comportementale de sécurité

Les accidents de la route sont souvent liés au comportement. La visite comportementale de sécurité consiste à observer un collaborateur (par le manager et une autre personne, ces personnes étant formées à la réalisation de ces visites sécurité) lors des opérations de travail ou de conduite et à partager avec lui l'ensemble des remarques et des observations.

Ces observations permettent d'identifier les points positifs (PP), les conditions dangereuses (CD), état du véhicule, les actes dangereux (AD) ; action du collaborateur pouvant entraîner un incident ou accident.

Très souvent des solutions simples peuvent être mises en œuvre immédiatement pour supprimer les conditions dangereuses ou les actes dangereux : port de la ceinture de sécurité, rappel du code de la route, préparation du trajet sans précipitation...

Nous formons les moniteurs de nos transporteurs afin qu'ils développent cette pratique auprès des conducteurs.

Nom
salaire

Type
prop

130
visite

240
siège
tech

Nom
Une
Siège
Lyon

Type
(mis)

Près
para
com

700
leur

Type
Envi
flotte

Nombre de salariés : Bayer SAS **3700** salariés en France.

Type de cibles : Itinérant / sédentaire et leur proportion.

1300 salariés itinérants commerciaux, visiteurs médicaux, techniciens agricoles.

2400 salariés sédentaires basés dans les sièges sociaux, centres de recherche et technologiques, centres de production).

Nombre de sites concernés :

Une dizaine de sites principaux en France. Siège social du groupe en France basé à Lyon.

Activité de l'entreprise

- Santé humaine et animale
- Protection des cultures et des espaces verts
- Matériaux de haute technologie

Périmètre géographique d'activité

Bayer est un groupe international présent dans le monde entier pour ses activités des sciences de la vie et des hautes technologies.

Types de déplacements majoritaires : (mission/ domicile-travail) :

Près de **50 millions de km** parcourus chaque année pour la flotte commerciale en mission.

70% des personnels sédentaires utilisent leur véhicule pour leur trajet domicile-travail.

Types de véhicules utilisés dans l'entreprise :

Environ **1300** véhicules particuliers et une flotte d'environ 70 véhicules utilitaires légers.

BAYER sas

En savoir plus

Tél. 04.72.85.42.31 - Courriel : frederic.follie@bayer.com

Ré-évaluation du risque mission

Objectif : réévaluer périodiquement le risque « déplacement en mission » encouru par l'ensemble des salariés itinérants de Bayer en France dans le cadre plus large de l'évaluation périodique des risques professionnels (document unique).

L'évaluation s'est faite par questionnaire, envoyé puis traité par un organisme d'étude indépendant auprès des 1200 salariés concernés autour des thèmes concernant :

- les caractéristiques de leur déplacement professionnel : fréquence, durée et périodes de la journée et de l'année, évolution du kilométrage parcouru, contraintes d'organisation de leurs déplacements, etc.
- l'appréciation faite sur leur véhicule en termes de sécurité active et passive, d'équipements contribuant à la sécurité, du confort et de l'adéquation avec le travail à réaliser,
- l'expérience vécue et acquise du conducteur en termes de situations à risque, comportement sur la route, de formation à la conduite et à l'écoconduite, etc.
- Les résultats obtenus auprès des 75 % de répondants ont permis de dégager les voies d'amélioration à apporter pour une conduite toujours plus sûre.



BAYER sas

En savoir plus

Tél. 04.72.85.42.31 - Courriel : frederic.follie@bayer.com

Sensibilisation au risque déplacement trajet domicile-travail et à l'éco-déplacement

Journées de sensibilisation des salariés sédentaires au risque trajet domicile-travail et à l'éco-déplacement.

Une enquête destinée à recenser les modes de transports privilégiés par les 2500 salariés du groupe en France pour se rendre sur leur lieu de travail et leur perception du risque a permis dans un premier temps de recueillir les éléments essentiels pour bâtir un plan d'actions prévu pour les 3 prochaines années.

Ces journées organisées notamment sur les sites lyonnais du groupe - soit environ 900 personnes - marquent ainsi le démarrage d'une vaste campagne de prévention du risque routier lors des trajets effectués entre le domicile et le lieu de travail.

Objectifs des journées :

- informer les salariés de l'importance de ce risque en France, comprendre le comportement des

conducteurs, apprendre à mieux partager la route avec les autres usagers, etc,

- inciter les salariés à l'utilisation de modes de transports doux et au covoiturage chaque fois que cela est possible.

Thèmes développés et animés par des prestataires spécialisés et des intervenants départementaux de sécurité routière (IDSR) du Rhône :

- conduite en sécurité et éco-conduite sur simulateur,
- conférences sur les nouveautés du Code de la route, sur la compréhension du comportement du conducteur face aux situations quotidiennes de conduite,
- stands sur le covoiturage, l'éco-conduite, les conduites addictives dont l'alcool spécialement traité et illustré avec le parcours alcoolémie, le « reflexiomètre » et le « simalc »,
- Une exposition sur l'organisation de la sécurité routière en France complétait ce dispositif.



Com'Unique - MH Com'Unique

En savoir plus

Tél. 06.07.02.50.80 - Courriel : comuniqu@wanadoo.fr

Stratégie de sensibilisation et de prévention du risque routier professionnel

Dotée d'une formation pluridisciplinaire, nous sommes en mesure d'accompagner des entreprises et institutions, et d'intervenir sur toutes les étapes de l'élaboration et de la déclinaison d'un plan de prévention du risque routier, tant au stade de réflexion, de la stratégie, de la tactique locale, de l'ingénierie de formation et d'animation que de la communication.

La démarche globale de prévention du risque routier que l'on propose est basée sur une méthode progressive et distinctive sur le comportement : audit consultatif, animations/formations sur site, coordinateurs relais, communication pour faire écho.

Sensibiliser, informer, former constituent les 3 pivots du changement de mentalités.

Une réflexion de base : comment faire évoluer les comportements de prévention du risque routier dans les entreprises ?

Ce qu'il faut retenir :

- une communication adaptée aux besoins et à la taille de l'entreprise,
- une démarche non moralisatrice,
- une démarche progressive basée sur l'évolution de comportement,
- Une démarche d'accompagnement dans la durée et ce, à tous les échelons hiérarchiques.

Nichées dans le domaine de la prévention du risque routier professionnel, nous sommes consultantes et formatrices spécialisées en communication et comportementalisme.

Nombre de salariés : 2 consultantes associées.

Type de cible :

Nos modules de formation au même titre que la démarche globale s'adresse aux préventeurs ou coordinateurs/ingénieurs sécurité des entreprises. Ils appartiennent :

- au service Ressources Humaines,
- à la direction exploitation,
- au service prévention lorsque celui-ci existe,
- au service communication.

Nous intervenons depuis 1994 dans des structures d'envergure locale, nationale et internationale.

Périmètre géographique d'activité : région Rhône-Alpes





Présent sur 222 plateformes et entrepôts frigorifiques à travers toute l'Europe, le groupe STEF-TFE, fort de 14 400 collaborateurs, est leader européen sur le marché de transports des produits frais, surgelés et produits de la mer. Avec une flotte de plus de 2 500 ensembles et porteurs, le pôle transport parcourt chaque année plus de 300 millions de km.

STEF-TFE

En savoir plus
Tél. 04.72.76.63.63 - Courriel : paul.martel@stef-tfe.com

L'ECO MOBIL - solution innovante d'aide à l'éco conduite

L'ECO MOBIL, QU'EST-CE C'EST ?

C'est un boîtier d'enregistrement des paramètres de fonctionnement du véhicule en circulation : vitesse, régime moteur, accélération, freinage, consommation, etc.

Principaux avantages :

Simple d'utilisation : seulement 3H de formation sont nécessaires à son utilisation.

Démonstratif : affichage des paramètres et des résultats avant et après la conduite et identification des améliorations obtenues.

Adaptable à tous véhicules : aucun équipement supplémentaire sur le véhicule. Le conducteur peut être formé en conditions réelles sur son véhicule.

Équipement léger : restitution en instantané sur pocket PC - multiple interfaces possibles.

Coût raisonnable : amortissement à partir de 85 000 km parcourus.

Activité : Transport public routier de marchandises sous température dirigée.

Nombre de salariés : **7 600** collaborateurs.

Cibles : Itinérants - **4 000** conducteurs.

Périmètre géographique d'activité : France.

Nombre de sites concernés : **78** plates-formes frigorifiques.

Type de déplacement majoritaire : Mission.

Types de véhicules utilisés dans l'entreprise : Poids lourds : porteurs, ensembles articulés.

STEF-TFE

En savoir plus

Tél. 04.72.76.63.63 - Courriel : paul.martel@stef-tfe.com

ECO MOBIL ET ECO CONDUITE

Objectifs :

- réduction des consommations de carburants : 2%,
- baisse de la sinistralité : réduction des accidents dits « furtifs »,
- amélioration des comportements de conduite : conduite de type « défensive ».

Critères d'évaluation de l'éco-conduite :

Techniques

- distances parcourues,
- consommations moyennes,
- vitesses moyennes.

Comportementaux

- distance de freinage,
- sur-accélération,
- utilisation du couple moteur,
- anticipation,
- confort de conduite.

L'ECO MOBIL est un outil pédagogique particulièrement adapté à l'éco-conduite. Il facilite la mission des formateurs et participe, de façon dynamique, à la sécurisation des personnels de conduite.

Il permet d'agir durablement sur le comportement des conducteurs et démontre ainsi la faisabilité des modes d'éco-conduite « en situation ».



« Démontrer pour convaincre »

CAPEB Rhône

En savoir plus

Tél. 04.72.85.77.10 - Courriel : p.gay@capeb-rhone.fr

OBJECTIFS

1. Sensibiliser les entreprises et les salariés du bâtiment : la CAPEB mobilise ses ressources internes afin de développer cette sensibilisation sur la prévention des accidents routiers.
2. Inciter les entreprises à équiper les véhicules légers utilitaires de systèmes de sécurité passive (airbag, ceintures de sécurité, EPS, climatisation ...).
3. Insister sur la nécessaire séparation de la partie habitacle et de la partie chargement afin d'éviter le sur-accident dû au chargement.
4. Rappeler aux chefs d'entreprise que le véhicule doit être maintenu en bon état de fonctionnement et périodiquement vérifier tout en incitant le salarié à informer son employeur de tout défaut d'entretien ou anomalie constatée (panne de clignotant, rétroviseur cassé ..).
5. Maintenir l'image de l'entreprise.
6. Inciter les conducteurs à adopter une conduite courtoise et responsable, garante de leur sécurité.
7. Inciter les entreprises adhérentes à rechercher les conditions d'amélioration des compétences en matière de conduite de leurs salariés, en intégrant les risques de la consommation d'alcool et de l'utilisation des portables.



CAPEB Rhône

En savoir plus

Tél. 04.72.85.77.10 - Courriel : p.gay@capeb-rhone.fr

MOYENS MIS EN OEUVRE

Sensibilisation

Diffuser des articles de presse dans le Bâtiment Artisanal, revue mensuelle spécialisée, tirage 81 000 exemplaires.

Conception, réalisation et diffusion d'un dépliant présentant les actions simples à mettre en œuvre.

Equiperment des véhicules

Etablir des contacts avec les principaux constructeurs afin que les VUL bénéficient des équipements de sécurité de série et non plus en option ainsi que des systèmes de rangement facilement adaptables. Intégrer ces éléments dans les contrats de prévention quand ils existent.

Formation

Mettre en place des formations ad hoc adaptées aux objectifs pour les entreprises avec notamment la mise en place d'une formation à l'éco-conduite pour les chefs d'entreprises mais également accessible à leurs salariés.



Signature de l'accord de partenariat entre le Président de la CAPEB RHÔNE Sylvain FORNES et le délégué régional de l'OPPBT

Activité : Organisation professionnelle regroupant les Artisans et petites entreprises du bâtiment.

Nombre de salariés : **12** collaborateurs.

Cibles : Les artisans et petites entreprises du bâtiment et leurs salariés qui se déplacent régulièrement sur les chantiers.

Périmètre géographique d'activité : Sur le département du Rhône et occasionnellement sur le territoire.

Nombre de sites concernés : **1 700** entreprises regroupées au sein de l'organisation implantées dans tout le département du Rhône.

Types de déplacements majoritaires : La majorité des déplacements concernent l'activité professionnelle (entreprise chantier) mais également dans certains cas le trajet domicile-travail.

Types de véhicules utilisés dans l'entreprise : Beaucoup de véhicules utilitaires légers mais aussi quelques véhicules lourds.

COLAS Rhône-Alpes

En savoir plus
Tél. 06.64.40.00.15 - Courriel : darmedru@lyon.colas.fr

Principales actions 2010

Activité :

travaux publics routiers,
fabrication de produit
bitumineux, centrales à béton
et carrières.

Nombre de salariés : **2461**

Cibles : **50 %** itinérants

(dans un rayon de 50
km autour de chaque
établissement) et 50 %
sédentaires.

Périmètre géographique
d'activité : région COLAS
Rhône Alpes Auvergne.

Nombre de sites concernés :
40

Type de déplacement
majoritaire : Mission

Types de véhicules utilisés
dans l'entreprise : VL, VUL, PL
et engins.

Poursuite des formations sécurité routière dans l'entreprise :

480 actions relayées par les relais sécurité routière des établissements

- notamment dans le cadre de l'opération PACTE BTP avec l'aide de la fondation du BTP,
- intervention de la gendarmerie dans certains établissements (rappel des règles de conduite, alcoolémie, etc),
- formation à la rédaction de constat amiable,
- suivi par l'encadrement d'un établissement d'un procès pour infraction à la sécurité routière (alcoolémie).

Lancement d'une grande campagne de sensibilisation aux économies d'énergie de carburant avec pour objectif moins 20% :

- campagne de communication avec mise en place sur les VUL et PL de stickers, affichage dans l'entreprise et dans le journal interne,
- suivi des consommations et affichage de celles-ci,
- intégration dans les formations sécurité routière d'une partie liée à l'éco-conduite,

- transmission à tous les relais sécurité routière de COLAS Rhône-Alpes/Auvergne d'un power point rappelant les règles de l'éco-conduite et les chiffres principaux.

Poursuite dans les établissements des sensibilisations sur les addictions avec l'organisme de prévention « MARCO PREVENTION » :

Distribution à tous les conducteurs de VUL, PL et engins de trois nouveaux guides spécifiquement élaborés pour chaque catégorie de véhicules. Ces documents recensent l'ensemble des règles et informations à la conduite sûre et économe.





3. CODE DE LA ROUTE



**La route est notre métier.
Respectons son code.**

**Vitesse :
respectez les limitations !**

La vitesse des véhicules de chantier est limitée par le code de la route à 25 km/h.



Si vous devez passer sur une voie étroite et que la visibilité de votre engin est réduite, vous devez signaler de tous les équipements nécessaires (signaux, barrières, etc.). Pensez à les vérifier et à les entretenir.



**Port de la ceinture :
une obligation pour tous**

Le port de la ceinture est obligatoire pour tous sur les chantiers comme sur la route. Attachez systématiquement votre ceinture de sécurité.



II. Comportement du conducteur

- 1. Prévention des risques p. 9
- 2. Conduites dangereuses p. 13
- 3. Conduite durable p. 17
- 4. Protection individuelle p. 19

BTP RHONE

En savoir plus

Tél. 04.72.44.15.17 - Courriel : btprhonesg@btp69.com

Journée de la prévention du 9 février 2011

L'organisation de cette journée qui s'est déroulée le 9 février 2011 se situait dans le cadre d'une manifestation nationale de la FFB.

La fédération des entreprises du bâtiment et des travaux publics du Rhône a choisi de communiquer sur le thème de la prévention du risque routier.

Rendez-vous a été donné au CFA Philibert Delorme à Dardilly. Ce site a été choisi afin de communiquer aussi auprès des élèves de l'établissement.

chefs d'entreprises que leurs salariés, et les jeunes des CFA.

Un « quizz » distribué au départ de la visite a donné lieu à un tirage au sort permettant de bénéficier, entre autres lots, d'un stage gratuit sur le circuit CENTAURE de conduite sur route mouillée, d'un accès gratuit à l'initiation au code de la route par l'auto-école Patrick etc... Le visiteur était ainsi incité à se rendre sur la totalité des stands.

En parallèle, des sessions Pacte BTP ont été délivrées aux apprentis du CFA via les professeurs détenteurs de l'habilitation à délivrer les formations «Pacte BTP». Enfin, 45 jeunes qui ont suivi précédemment une formation SST se sont vus délivrer un diplôme en fin de manifestation.

Les partenaires de cette opération :

Le CFA Philibert Delorme - La Fondation du BTP - Le Groupement des chefs d'entreprises - PRO BTP - BTP Santé au travail - BTP Santé Prévention - L'OPPBTP - L'Auxiliaire - BTP Banque - La CARSAT - La préfecture du Rhône et le Club Entreprises Sécurité Routière du Rhône - CENTAURE - Renault Trucks



Les entreprises de BTP Rhône et leurs personnels ont été conviées à la manifestation, ainsi que les apprentis et leurs tuteurs. Un parcours a été organisé à partir de la présentation d'un accident imaginaire reprenant le maximum de circonstances impliquant des conséquences qui auraient pu être évitées. Un arbre des causes tiré de cet exemple a servi de base au parcours qui suivait, intéressant tant les

BTP RHONE

En savoir plus

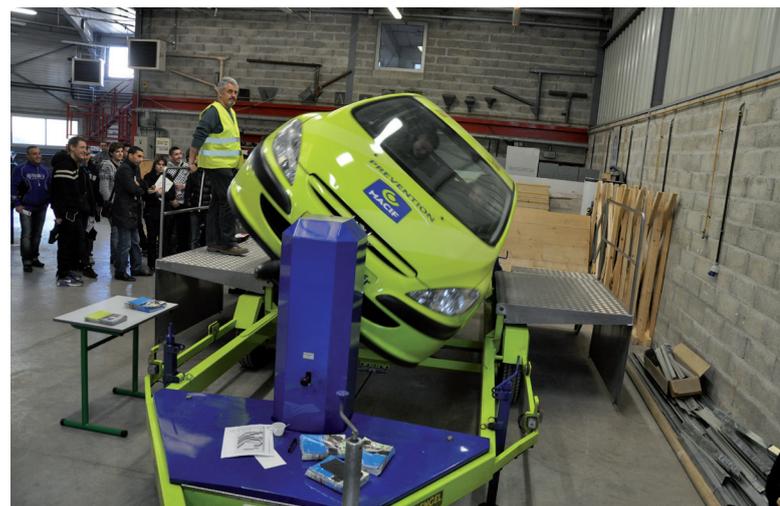
Tél. 04.72.44.15.17 - Courriel : btprhonesg@btp69.com

La Fédération des entreprises de bâtiment et de Travaux publics du Rhône rassemble sur le département près de **800** entreprises dont la moitié est constituée d'entreprises artisanales et de toutes spécialités en bâtiment et en travaux publics.

Elle représente les intérêts de la profession, assiste et accompagne les entreprises dans toutes leurs préoccupations au quotidien et dans tous les domaines de l'entreprise.

Parmi ces préoccupations, la **Prévention du risque routier** représente une part non négligeable, les accidents de la route constituant la première cause d'accidents mortels du travail.

A ce titre, le **service Hygiène et sécurité de BTP Rhône** s'attache à déployer ses actions liées à la Prévention du risque routier auprès de toutes les structures de ses adhérents ainsi qu'auprès des jeunes des centres de formation du Bâtiment et des Travaux publics.



FONDATION du BTP

En savoir plus

Tél. 04.78.61.57.71 - Courriel : h.espaignet@fondation-btp.com

Les opérations de prévention portées par la Fondation du BTP

La prévention du risque routier avec l'opération PACTE BTP

L'analyse des risques professionnels dans la branche fait apparaître l'accident routier comme un risque majeur. Ce dernier occasionne désorganisation de l'entreprise, perte d'activité, voire handicaps personnels lourds conduisant à des incapacités permanentes ou même à des décès.

C'est pourquoi la Fondation du BTP déploie, depuis 2006, une vaste opération de prévention du risque routier : PACTE BTP, qui s'adresse aux entreprises et aux établissements de formation du BTP de Rhône-Alpes et de Saône-et Loire. La version destinée aux salariés comporte également des notions d'éco-conduite.

Objectifs :

- sensibiliser au risque routier,
- inciter à changer de comportement au volant,
- faire prendre conscience des risques inhérents à la route,
- présenter les principes et les avantages de l'éco-conduite.



Au 15 avril 2011, la Fondation du BTP totalise plus de 30 000 salariés et près de 9 600 jeunes en formation inscrits à une session ou déjà sensibilisés. Le déploiement de l'opération se poursuit de façon régulière, avec le concours des 238 animateurs formés au relais de cette action de sensibilisation.

FONDATION DU BTP

En savoir plus

Tél. 04.78.61.57.71 - Courriel : h.espaignet@fondation-btp.com

La prévention des addictions auprès des jeunes à l'aide d'un serious game

En 2010 la Fondation du BTP a choisi de porter une nouvelle opération sur le thème de la prévention des addictions auprès des jeunes de la profession. Les chiffres fournis par l'Observatoire Français des Drogues et des Toxicomanies révèlent chez les jeunes des habitudes inquiétantes : il est donc primordial de prévenir les entrées en consommation de produits et d'éviter les abus des consommateurs.



Objectifs

- amener à prendre conscience des conséquences que peuvent avoir les addictions sur la vie professionnelle et personnelle,
- inciter à changer de comportement dans ce domaine,
- limiter ainsi le risque d'accidents dus aux addictions.

La Fondation du BTP a confié à des spécialistes (de la prévention, de l'ingénierie pédagogique et du jeu vidéo) la mission de réaliser un outil à la fois innovant et adapté au public jeune, cible de l'opération. Il s'agit d'un jeu vidéo sérieux, ou serious game, qui sera mis en ligne sur un site dédié. Son lancement aura lieu sous le haut parrainage de Madame Jeannette Bougrab, Secrétaire d'Etat chargée de la Jeunesse et de la Vie associative, dans le cadre du salon Préventica qui se tiendra fin septembre à Eurexpo Lyon.

Au cœur de la profession

La Fondation du BTP, reconnue d'utilité publique depuis janvier 2004, s'attache à promouvoir des œuvres sociales pour les acteurs du BTP en région Rhône-Alpes et dans le département de la Saône-et-Loire.

Ses interventions s'inscrivent dans **trois** grandes orientations :

- la prévention des risques professionnels,
- la solidarité entre les générations et la promotion des métiers,
- la lutte contre l'exclusion.

Elle intervient selon **trois** modes :

- elle apporte une aide individuelle aux acteurs du BTP en grande difficulté, sous forme de secours ou de prêt sans intérêt.
- En soutenant des actions innovantes menées au profit des acteurs du BTP ou bénéfiques à la profession, elle accomplit une mission de mécénat.
- Elle assure la conception et l'organisation d'opérations destinées aux acteurs du BTP.



GRAND LYON

En savoir plus

Tél. 04.78.63.44.88 - Courriel : mmahe@grandlyon.org

Le parcours de formation débuté en 2010 et mis en œuvre en 2011 avait d'une part pour ambition d'aller plus loin que le simple respect réglementaire en matière de prévention du risque routier et d'offrir aux directions et aux agents concernés une palette de formations répondant à leurs besoins spécifiques. D'autre part, il s'agissait également par cette action de contribuer à la prévention de l'usure des véhicules et à la diminution de la consommation de carburant dans un souci écologique et économique.

Objectif

L'objectif du Grand Lyon est de mettre en place un parcours de formation coordonné à destination des agents permettant à la fois de répondre aux obligations réglementaires tout en permettant un approfondissement en matière de prévention et d'éco-conduite

Enjeux de l'action

L'action mise en place doit permettre de répondre à plusieurs enjeux :

- éviter les accidents à conséquences graves,
- diminuer les coûts directs et indirects,
- préserver et améliorer l'image du Grand Lyon,
- réduire la consommation de carburant,
- continuer à répondre aux exigences réglementaires.

Action

Parcours formation complet avec :

- un axe « réglementaire » pour tous : passage du permis (EB/C/EC) en fonction du besoin et formation FIMO FCO,
- un axe « perfectionnement » : en fonction des besoins collectifs et individuels avec un passage « pré-requis » en éco-conduite,
- un axe « diagnostic » en direction des agents multi-accidentés notamment.

Pour mesurer l'impact du parcours, des indicateurs seront mis en place : consommation, maintenance des véhicules et accidentologie.

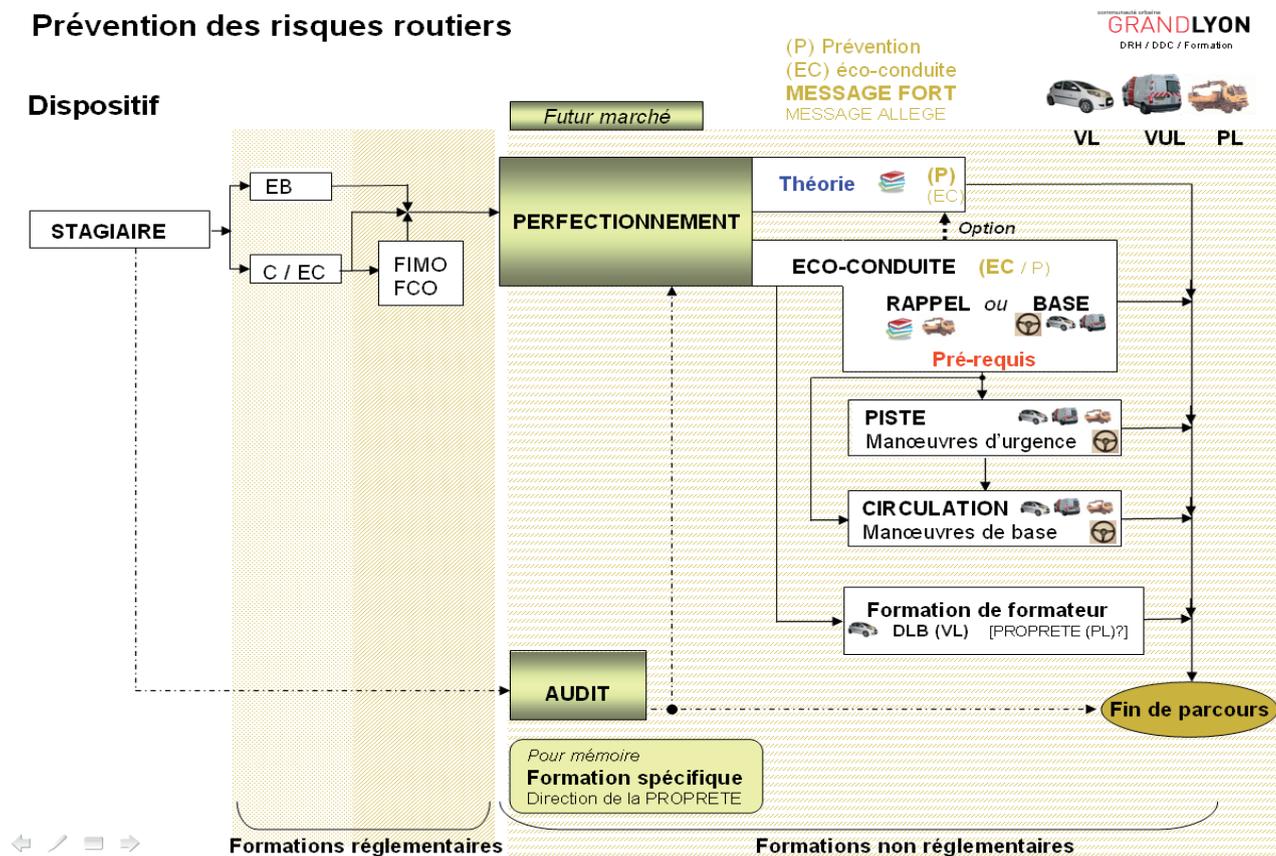
GRAND LYON

En savoir plus

Tél. 04.78.63.44.88 - Courriel : mmahe@grandlyon.org

Prévention des risques routiers

Dispositif



Le **Grand Lyon** est un Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI). Il prend en charge les compétences transférées par les communes membres de l'EPCI.

Les compétences de la collectivité s'articulent autour de deux grands axes :

- les services publics fondamentaux comme la voirie, l'assainissement, la collecte et le traitement des déchets,
- l'urbanisme et l'habitat : schéma directeur, plan d'occupation des sols, le logement social, la création et la rénovation des zones d'habitat ou d'activité.

Le périmètre géographique comprend l'ensemble des **58** communes du Grand Lyon.

Le Grand Lyon compte **4700** agents

Dans le cadre des mesures de prévention, les déplacements concernés sont les déplacements de **missions** et les déplacements **domicile-travail**. L'action présentée cible particulièrement les déplacements de mission.

La cible d'agents dépend des objectifs de formations :

- la formation générale théorique concerne **545** agents,
- La formation éco-conduite concerne : **576** agents,
- les formations perfectionnement conduite sur piste et circulation concernent **316** agents.

LA POSTE DOTC

En savoir plus

Tél. 04.72.40.60.95 - Courriel : arlette.courteix@laposte.fr

La protection de la santé au travail et la prévention des risques professionnels sont, pour La Poste, une préoccupation majeure pour améliorer le bien-être et les conditions de travail des postiers. La Poste développe une politique de prévention des accidents du travail sur l'ensemble du territoire.

Avec un parc de 2076 véhicules et plus d'un million de kilomètres parcourus par an, la Direction du Courrier du Rhône se doit de mener des actions de sensibilisation à l'insécurité routière auprès des conducteurs, particulièrement sur les déplacements professionnels pendant le temps de distribution du courrier avec des véhicules 2 roues motorisés et 4 roues.

En renouvelant son adhésion au « Club Entreprises du Rhône », La Poste poursuit son engagement en faveur de la sécurité routière.

Elle participera aux réunions organisées par les partenaires sous l'égide de la Préfecture du Rhône.



Objectifs

Impulser des actes et des comportements de prévention auprès des facteurs, des agents commerciaux et du personnel appelé à utiliser des véhicules de service.

Réduire le nombre des accidents de circulation survenus lors des déplacements professionnels ou lors des trajets travail/domicile/travail.

Analyser les accidents et en tirer des conclusions de façon à mettre en œuvre des actions correctives et préventives.

Responsabiliser les conducteurs.

LA POSTE DOTC

En savoir plus

Tél. 04.72.40.60.95 - Courriel : arlette.courteix@laposte.fr

Plan d'actions

Enregistrer tous les accidents de circulation dans l'outil « SIPREVA » de façon à mieux appréhender les accidents de la circulation.

Développer les programmes de formation existants : stage de prévention routière initial (1 journée, stage de recyclage tous les 5 ans).

Remettre des habilitations de conduire conformes (instructions 23/01/04) à tous les agents de la poste courrier qui utilisent un véhicule, 2 RM, 4RM dans le cadre de leurs fonctions.

Développer et intensifier les actions de suivi de conducteurs « accidentogènes » avec comptes rendus d'accompagnements à l'appui.

Réunir les responsables d'établissements de La Poste pour les sensibiliser à la Sécurité Routière et aux programmes d'actions.

Assurer le suivi des statistiques et effectuer une analyse sur la typologie des accidents et les causes principales (arbres des causes).

Suivi

Effectuer un bilan annuel sur les accidents de la circulation et leur évolution avec un rapport annuel qui sera présenté en CHSCT du département, et en conseil de directeurs.

16 poids lourds
806 VL 4 roues
25 véhicules 4 roues électriques
464 2 roues 125 et 50 cm³
2 quadéos
543 vélos
229 vélos à assistance électrique

Responsabiliser les conducteurs (au moins 2 accidents responsables en 1 an) par un entretien avec le directeur d'établissement.





RTE Rhône-Alpes

En savoir plus

Tél. 04.27.86.26.37 - Courriel : yves.bertringer@rte-france.com

La prévention du risque routier est un axe fondamental de notre démarche Santé Sécurité et Qualité de Vie au Travail.

Elle repose sur :

- la formation continue de tous les salariés aux règles de la sécurité routière,
- la sensibilisation et la responsabilisation des salariés pour qu'une prise de conscience s'opère, et agir ensuite sur les comportements,
- la communication et l'information des salariés de façon innovante : écrans de veille, Sécuridéj, séances de code de la route....
- le maintien du parc de véhicules en bon état.

Au delà de nos actions récurrentes sur la prévention du risque routier que nous menons depuis plus de 10 ans, nous avons entrepris en 2010 deux actions majeures qui ont marqué et impliqué tous les salariés de RTE RAA.

Nombre de salariés : **850** salariés.

Types de cibles : tous les salariés de l'entreprise sont concernés.

Une moitié des salariés travaille au sein du siège régional situé à Lyon (Direction régionale, services d'ingénieries, centre de conduite du réseau de transport, appuis transverses...). Ils effectuent des déplacements dans les groupes d'exploitation du réseau et sur les sites industriels. Ils utilisent des véhicules légers.

L'autre moitié des salariés est répartie sur le territoire Rhône-Alpes/Auvergne au sein de **5** groupes d'exploitation pour assurer l'exploitation et la maintenance du réseau de transport. Les équipes opérationnelles utilisent des camions équipés, des véhicules utilitaires et des véhicules légers.

Le parc de véhicules de RTE est de **320** véhicules toutes catégories confondues, complété par des véhicules de location en fonction des besoins. Les salariés de RTE Rhône-Alpes/Auvergne parcourent 5 millions de kilomètres par an pour réaliser leurs activités.

RTE Rhône-Alpes

En savoir plus

Tél. 04.27.86.26.37 - Courriel : yves.bertringer@rte-france.com

La journée nationale Santé Sécurité au travail du 11 octobre 2010 dont le thème central était le trajet domicile-travail

De nombreuses actions impliquant tous les salariés ont été menées à cette occasion, à savoir :

- des interventions extérieures : Vélo'v à Lyon, Gendarmerie Nationale, Pompiers, sécurité routière de la préfecture, assureurs....,
- des tables rondes sur le partage de la route,
- la remise d'un carnet Santé Sécurité dont le slogan était : « *Matin, Midi et Soir, sur mes trajets...j'assume* »,
- des jeux : test de profil, les 11 erreurs....,
- des engagements individuels et collectifs suivis dans chaque équipe de travail,
- des initiations à l'éco-conduite sur simulateur.

L'élaboration d'un plan de déplacement d'entreprise de RTE en Rhône-Alpes/Auvergne

Ce plan trouve sa justification selon les 3 axes du développement durable de notre projet industriel : environnemental, économique et social.

- enquête sur les habitudes de nos salariés en matière de déplacement domicile-travail,

- l'analyse de l'enquête a permis d'établir des actions concrètes autour des 5 thèmes suivants :

- faire émerger la prise de conscience des salariés,
- favoriser les transports en commun,
- créer les conditions pour que le covoiturage devienne un mode de pensée,
- rappeler les bienfaits de la marche et du vélo,
- réduire le nombre de déplacements.

Deux actions majeures de l'année 2010 qui viennent renforcer notre volonté de rendre nos déplacements et notre sécurité plus sûrs.





KEOLIS LYON

En savoir plus

Tél. 04.69.66.83.65 - Courriel : dcomte@keolis-lyon.fr

La lutte contre les accidents de la circulation dans notre entreprise passe par plusieurs types d'actions

L'information sur les objectifs et résultats en matière de sinistralité

Définitions d'objectifs annuels de résultats. Une information est affichée en unité technique à destination des conducteurs pour leur sensibilisation.

La mise en place de réunions régulières « des hommes prévention » de chacune des unités pour la mise en commun des pratiques et des échanges sur les actions à mener pour lutter contre l'accidentologie

La sensibilisation des conducteurs à des problèmes spécifiques

Mise en place d'un affichage « prévention des risques routiers » :

- sensibilisation aux coûts de remplacement de certains éléments des bus,
- point sur toutes les zones accidentogènes rencontrées.

La sensibilisation des agents de maîtrise par :

- un plan de prévention des risques routiers,
- la mise en place du plan de veille,
- des études d'accidents,
- passage de la formation complémentaire afférente au permis D (FCO).

La formation des conducteurs

Les conducteurs sont formés à la conduite préventive et évalués annuellement par un audit de conduite

Le suivi des accidents

Analyse de tous les accidents corporels et des principaux accidents avec tiers par un VECO : Véhicule, Environnement, Conducteur et Organisation.

Les multi-accidentés sont reçus en entretien pour définir un plan d'actions personnalisé.

KEOLIS LYON

En savoir plus

Tél. 04.69.66.83.65 - Courriel : dcomte@keolis-lyon.fr

Mise à l'honneur des conducteurs à travers un challenge conduite

Chaque année un challenge est organisé pour mettre à l'honneur un conducteur.

Ce challenge se déroule en quatre étapes :

- une épreuve écrite basée sur le principe d'un QCM (Développement durable, sécurité...),
- une épreuve pratique de conduite sur piste en marche avant sur un circuit jalonné d'obstacles,
- une épreuve pratique de conduite en marche arrière avec arrêt de précision,
- une épreuve sur simulateur (Mesure de la conduite économique).



Keolis Lyon est une filiale du groupe Keolis, acteur de la mobilité durable, un des leaders du transport Public de voyageurs en France et à l'international.

Keolis-Lyon exploite le réseau TCL pour le compte du SYTRAL (Autorité Organisatrice) dans le cadre d'un contrat de délégation de service public de 6 ans (2011 / 2016), en assurant quotidiennement sa mission de service public sur la région lyonnaise et en garantissant la sécurité, la fiabilité, la ponctualité, le confort, la propreté et l'information. Elle accompagne l'Autorité Organisatrice dans sa politique de déplacement pour construire les transports publics de demain (inter modalité, développement durable, économie...)

Chiffres Clés

- 4300 salariés dont 2500 conducteurs (Bus, Tram, Métro et funiculaire),
- 4 lignes de métro dont une automatique (3 sites),
- 4 lignes de tramway (2 sites),
- 98 lignes de bus régulières, 20 lignes minibus, 7 lignes de trolleybus et 131 lignes scolaires (8 sites),
- 8 pôles multimodaux et d'échanges,
- 9 agences commerciales,
- 19 parcs relais soit 6 500 places de stationnement,
- 1 400 000 voyages par jour,
- 363 millions de voyages annuels,
- 320 000 abonnés,
- 67 millions de Km parcourus soit 300 voyages par habitant et par an.

Types de véhicules utilisés

- dépanneuses et camions > à 3.5T (28),
- véhicules légers (236),
- minibus thermiques et électriques,
- bus standard et articulés (1017),
- trolleybus.



© Copyright Keolis- Eric Sallat

SN CGVL

En savoir plus

Tél. 04.72.77.49.22 - Courriel : vincent-tezier@cgvl.fr

ACTIONS ENTREPRISES SUR LES THÉMATIQUES SÉCURITÉ ROUTIÈRE/ ÉMISSION CO2 RHÔNE.

Programme de formation de l'ensemble des conducteurs sur l'éco-conduite et la prévention des risques routiers avec des formateurs agréés :

- apprentissage des techniques de conduite rationnelle,
- mise en œuvre pratique dans le cadre d'accompagnement individualisé.

Lancement d'un plan de prévention sur les risques routiers avec 2 axes :

- une partie sensibilisation des équipes avec l'organisation de journées/ réunions spécifiques à ce sujet en lien avec l'association de prévention routière,
- une partie concours sur 2010 avec le challenge du meilleur conducteur de l'année récompensant nos conducteurs les plus économes et les plus prudents (élection par un comité paritaire composé d'exploitants, formateurs et représentants du CHSCT).

Signature de la charte CO2 avec des engagements forts pris sur la qualité de notre matériel et de son entretien lequel permet indiscutablement de réduire les risques routiers.

Travail en cours visant à élaborer le bilan carbone dans lequel le trajet domicile/ travail est abordé plus particulièrement pour les salariés sédentaires.

Elaboration de supports spécifiques à destination de nos conducteurs avec notamment un livret d'éco-conduite ou des campagnes d'affichage diverses et variées sur le risque routier.

Activité :

location de véhicules PL et SPL avec chauffeurs.

Nombre de salariés : **600**

Cibles : tous.

Périmètre géographique d'activité : national.

Nombre de sites concernés : **4**
principaux + des antennes locales.

Type de déplacement majoritaire :

Majoritairement mission

Types de véhicules utilisés dans

l'entreprise :

- voiture personnelle pour le trajet domicile/ travail,
- véhicules PL/ SPL pour les trajets de mission.



Emmanuel De Bienassis
Secrétaire Général TLF



En savoir plus

Tél. 04.78.20.22.66 - Courriel : edebienassis@e-tlf.com

La Fédération des Entreprises de Transport et Logistique de France (TLF) est la première organisation professionnelle couvrant l'ensemble des métiers de la chaîne du transport de marchandises et de la logistique. Elle regroupe les principales entreprises de transport routier, messagerie-express, location de véhicules industriels, logistique, commission de transport, levage, transport exceptionnel, opérations de douane, organisation de transport international (ferroviaire, maritime, aérien, fluvial), agents et consignataires maritimes. Les entreprises adhérentes à TLF emploient 220.000 salariés.

TLF Rhône-Alpes (33 000 salariés) prend l'engagement d'inciter activement ses adhérents à respecter la Charte Sécurité Routière et à valoriser l'image de la profession et de ses conducteurs routiers. TLF Rhône-Alpes s'investira également dans le développement durable par la promotion d'un transport moderne, propre et innovant.

Objectifs à atteindre

- déclinaison dans les entreprises adhérentes de la Charte Sécurité Routière signée par TLF Rhône-Alpes et de ses engagements,
- positionner les Entreprises sur les formations axées sur la conduite environnementale et la santé au travail,
- valorisation de l'image d'une profession dynamique et responsable auprès des pouvoirs publics et des usagers de la route.

TLF Rhône Alpes est une Fédération représentative du Transport et de la Logistique avec plus de 500 Entreprises et 33000 salariés.

Représentativité :

Dans le transport de Marchandises, TLF regroupe :

- 50% du parc de véhicules transport routier,
- 80 % des entreprises de messageries express,
- 80% des entreprises de location de véhicules industriels,
- 80 % des entreprises de logistique,
- 95 % des organisateurs de transport international aérien,
- 60 % des organisateurs de transport international ferroviaire,
- 80 % des activités des organisateurs de transport international fluviaux,
- 85 % des organisateurs de transport international maritime,
- 90 % des opérations en douane des organisateurs de transport international.

Périmètre :

TLF Rhône Alpes exerce son activité sur les 8 départements de la région :

- conseil et accompagnement des adhérents sur les questions sociales, fiscales et réglementaires,
- interface avec les pouvoirs publics, les élus municipaux, les assemblées consulaires et les différentes branches d'activités.

Gouvernance :

Président : Dominique DI BELLO (Société LYSEO)

Secrétaire Général : Emmanuel de BIENASSIS

Conseil Professionnel composé de 22 sociétés représentant l'ensemble des activités.



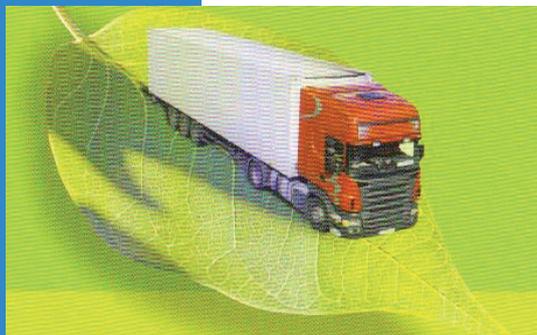
En savoir plus
Tél. 04.78.20.22.66 - Courriel : edebienassis@e-tlf.com

Mise en oeuvre d'actions

TLF Rhône-Alpes engage ses adhérents dans une démarche « sécurité ». En dix ans, la fréquence des accidents impliquant un poids lourds a été divisée par 2, soit 0,1 accident par million de kilomètres parcourus.

C'est la traduction concrète des mesures mises en œuvre par les transporteurs et logisticiens pour renforcer la sécurité sur les routes. Les efforts ont porté tant sur les véhicules et leur sécurité (freinage à commande électrique, logiciels de maintien de la trajectoire, outils d'aide à la conduite tels des capteurs et caméras supprimant des zones de non visibilité, limiteurs de vitesse) que sur les conducteurs. Ont ainsi été mises en place une formation continue obligatoire de sécurité des conducteurs routiers de marchandises (FCOS) ainsi qu'une formation initiale minimum obligatoire (FIMO).

TLF est un partenaire privilégié de la DREAL et de l'ADEME dans la démarche entreprise par les adhérents dans la réduction du CO2.



En région Rhône-Alpes, au 31 décembre 2010, 27 entreprises sont signataires de la Charte, ce qui concerne 13 000 véhicules avec un objectif sur 3 ans de 65 000 tonnes de CO2 en moins et de près de 24 millions de litres de gazole économisés.

Pour réduire leurs émissions de CO2, les entreprises mettent chacune en œuvre un plan comprenant en moyenne 7 actions d'amélioration, portant à la fois sur le véhicule (technologies économes), le carburant (gestion fine des consommations), le conducteur (dont l'éco-conduite) et la gestion des livraisons.

TLF participe pour 2011 - 2012 à la mise en place avec les organismes de prévention de la région Rhône-Alpes d'une campagne auprès de ses entreprises dont le thème sera : « Hygiène de vie et sécurité routière – prévention des addictions dans le transport routier »;

Suivi des actions

- suivi trimestriel de l'engagement des entreprises sur les formations liées à la sécurité routière,
- suivi trimestriel des entreprises sur leur engagement volontaire à la charte de réduction des émissions de CO2,
- suivi annuel des objectifs de la charte Sécurité Routière.

TNT EXPRESS

En savoir plus

Tél. 04.72.80.79.30 - Courriel : philippe.brunel@tnt.fr

En tant que professionnels de la route, la sécurité routière est pour TNT Express France un enjeu majeur

Il y a 10 ans, le constat d'une forte sinistralité, génératrice de risques pour l'intégrité physique de ses collaborateurs et de risques financiers pour l'entreprise, a conduit TNT Express France à initier un plan de prévention du risque routier pour lutter contre le fléau que représentent les accidents de la route.

La première action a consisté à collecter l'ensemble des sinistres, les enregistrer dans un logiciel du risque routier (développé par le Cabinet DEVELTER) avec pour objectif d'identifier précisément les risques et leurs principales causes. A l'aide de ce logiciel, le groupe de travail sécurité routière TNT (impliquant de nombreuses directions) est en mesure d'analyser l'accidentologie de TNT et d'identifier chaque année les priorités et objectifs de l'entreprise en matière de sécurité routière.



Les principaux objectifs « sécurité routière » de TNT en 2010 étaient la poursuite du programme de formation « Itinéraire de Bonne Conduite », l'organisation d'un challenge sur piste dédié à l'éco-conduite et à la sécurité routière mais aussi renforcer l'accompagnement des collaborateurs multi-accidentés. Notre objectif était aussi une participation active aux réunions, ateliers et activités du Club ESR 69.



TNT EXPRESS

En savoir plus

Tél. 04.72.80.79.30 - Courriel : philippe.brunel@tnt.fr

Actions de formation

L'itinéraire de bonne conduite

Il s'agit d'un programme de formation sur 5 ans, initié depuis 2006, s'adressant en priorité aux chauffeurs de véhicules utilitaires légers (la formation est obligatoire pour ces derniers) et également ouvert à l'ensemble des collaborateurs TNT. Ce programme allie formations théoriques (intégrant notamment un simulateur de freinage) et formation pratique sur piste.

Accompagnement des collaborateurs « multi accidentés »

TNT a déployé une démarche spécifique d'accompagnement des collaborateurs « multi accidentés ». L'action majeure consiste en un audit de conduite personnalisé pour chacun de ces collaborateurs.

Drive Me Challenge

La 2ème compétition internationale du Drive Me Challenge fut une nouvelle fois l'occasion de sensibiliser nos chauffeurs français à la prévention des risques routiers et à l'éco-conduite.

A travers cette compétition sur le circuit automobile de La Ferté Gaucher (77), nous voulions faire prendre conscience aux chauffeurs et à leurs managers que les délais de livraison pouvaient être tenus en conduisant en toute sécurité.

« Découverte, apprentissage et prise de conscience », voici les maîtres mots du Drive Me Challenge. La compétition a permis de révéler chez nos chauffeurs de très bons comportements au volant. En effet, respect du code de la route, anticipation de l'attitude des autres conducteurs et comportement éco-responsables guidaient les roues de nos 20 véhicules concourant.

En parallèle, plusieurs ateliers de sensibilisation étaient proposés tout au long de la journée à nos équipes participantes (simulateur de choc, atelier manœuvres...).

Une édition 2011 aura lieu, la prévention des risques routiers étant cette année encore l'une des priorités de TNT.

Services aux entreprises pour le transport express de colis et de documents et la livraison aux particuliers.

Nombre de salariés : **5000** collaborateurs.

Type de cibles : principalement les chauffeurs de véhicules utilitaires (chauffeurs VL) et la force de vente.

Périmètre géographique d'activité : toute la France.

Nombre de sites concernés : **120** sites.

Types de déplacements majoritaires :

Tournées de ramassage et de livraison quotidiennes pour les chauffeurs de véhicules utilitaires et déplacements professionnels pour la force de vente.

Types de véhicules utilisés dans l'entreprise : véhicules particuliers (550 VP) et véhicules utilitaires (235 VU).



TNT EXPRESS

En savoir plus

Tél. 04.72.80.79.30 - Courriel : philippe.brunel@tnt.fr

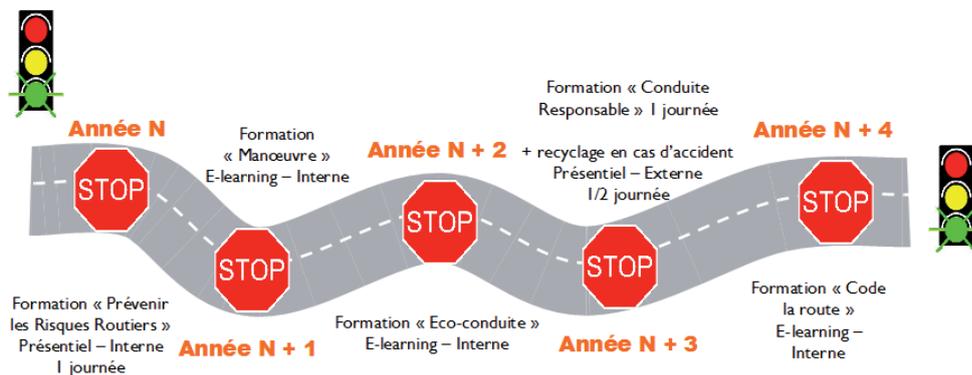
Bilan

Nous relevons sur l'année une amélioration de nos fréquences sinistres et accidents et le risque qu'un collaborateur soit impliqué dans un accident corporel durant sa carrière professionnelle a été divisé par 3 depuis le lancement de notre plan de prévention. Cette performance positive aurait même été exceptionnelle sans une fin d'année plus difficile.

Conscients que les progrès en matière de sécurité routière relèvent d'efforts collectifs permanents, TNT souhaite ancrer les réflexes « sécurité routière » à tous les niveaux du management afin de s'assurer de l'implication de l'ensemble des collaborateurs de l'entreprise dans la mise en œuvre de cette démarche.

A cet effet, TNT Express France compte beaucoup sur les échanges de bonnes pratiques dans le cadre du Club Entreprises Sécurité Routière 69 au travers des ateliers thématiques et des réunions plénières notamment.

Itinéraire de bonne conduite Chauffeurs VL - durée 5 ans





VEOLIA PROPLETE

En savoir plus

Tél. 04.72.01.48.75- Courriel : corinne.crebier@veolia-proprete.fr

ACTIONS PREVENTION RISQUES ROUTIERS CHEZ VEOLIA PROPLETE RHIN RHÔNE

Former aux règles et comportements à suivre en matière de circulation

- sessions de formation à l'éco-conduite et aux risques routiers sur simulateur de conduite et circuits dédiés,
- formations pour chaque nouveau conducteur, avec conduite sur circuit et véhicules dédiés à l'intégration des équipes.

Sensibiliser aux règles et comportements à suivre en matière de circulation

- analyse de chaque accident grave et diffusion d'un flash info systématique,
- réalisation d'opérations de contrôle (papiers, suivis de collecte, chronotachygraphes ...),
- rappels de règles et consignes via la lettre d'informations QHSE « Attitudes »,
- rappels de règles et consignes via la démarche « Tolérance zéro »,
- diffusion d'autocollants « Port obligatoire de la ceinture de sécurité » et « Avez-vous pensé à ranger votre grue dans le gabarit du véhicule ? »,

- affichage des affiches INRS,
- diffusion dépliants sécurité routière,
- diffusion films de sensibilisation (témoignages d'accidentés, vidéos d'accidents,...),
- présence de voitures-tonneau et auto-chocs à l'occasion de la journée prévention annuelle.

Sensibiliser et contrôler les chauffeurs sur les effets des produits psychotropes

Campagnes de prévention contre l'alcool (sessions de formation, guide contre les produits psychotropes, affiches, films, distributions éthylotests, parcours avec lunettes, ...).



VEOLIA PROPLETE

En savoir plus

Tél. 04.72.01.48.75- Courriel : corinne.crebier@veolia-proprete.fr

Revoir les conditions de travail et équiper les véhicules

- identification et suppression des points noirs sur les circuits quotidiens des circuits de collecte,
- implantation de caméras pour éliminer les angles morts des camions.

Optimiser les voyages professionnels

- promotion sites de covoiturage VP Rhin Rhône et site du Grand Lyon,
- développement de la visioconférence,
- participation PDIE zone Périca.



Nombre de salariés : **3000** salariés.

Type de cibles : **45%** d'itinérants et 55% de sédentaires.

Périmètre géographique d'activité : **31** départements.

Nombre de sites concernés : **77** sites d'exploitation (agences de collecte de déchets, usines d'incinération de déchets, centres de stockage de déchets, centres de tri de déchets, ...).

Types de déplacements majoritaires : déplacement des cadres de la direction régionale de Rillieux-la-Pape sur les différents sites du périmètre Rhin-Rhône et des conducteurs autour de leurs agences (collecte des ordures ménagères sur les communes environnantes et chargement et déchargement des bennes chez les clients industriels).

Types de véhicules utilisés dans l'entreprise : voitures de fonction pour tous les cadres, camions de collecte d'ordures ménagères, camions bennes amplirolls, 19 tonnes, utilitaires,



ERDF-GRDF

Filiale d'EDF, ERDF assure la construction, la conduite, le dépannage et la maintenance du réseau public de distribution d'électricité. Filiale de GDF Suez, GrDF assure les mêmes missions pour le réseau de distribution de gaz naturel et y ajoute celle de développer le réseau de gaz naturel en organisant la promotion de ses usages.

Le service commun entre ERDF et GrDF compte sur le Rhône 1 600 salariés, répartis entre itinérants (2/3) et sédentaires (1/3) dont le déplacement est uniquement du domicile-travail.

Périmètre géographique : le Rhône.

Tous les types de véhicule sont utilisés ; des véhicules particuliers aux gros engins en passant par les VUL.

En savoir plus

Tél. 04.72.16.44.88 - Courriel : thierry.rastello@erdf-grdf.fr

ERDF et GrDF déploient des démarches de vigilance au quotidien, basées sur l'analyse de risques avant toute intervention. Cette démarche comportementale vise à enraciner la culture de prévention chez les agents.

A titre d'exemple : la démarche 4A est déclinée par thème trimestriel et fait l'objet d'affiches sur les sites de travail et de 1/4h prévention à partir de l'affiche et de supports de communication.



J'aborde mon véhicule sans retard par rapport à l'heure de mon rendez-vous





Club Entreprises
Rhône

ILS ONT SIGNÉ LA CHARTE D'ENGAGEMENT 2009 - 2012

09
12



**SI, VOUS AUSSI, VOUS SOUHAITEZ BÉNÉFICIER DE L'ALLIANCE
SI, VOUS AUSSI, VOUS SOUHAITEZ AGIR POUR PRÉVENIR LE RISQUE ROUTIER
SI, VOUS AUSSI, VOUS VOULEZ APPORTER VOTRE PIÈCE AU PUZZLE**

REJOIGNEZ-NOUS !

Bureau sécurité routière de la Préfecture du Rhône

04.72.61.62.69

clubentreprisesr69@live.fr ou <http://clubesr69.over-blog.com>